

Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2019 19H00.

Présents: M. Michel COLLETTE, Maire, M Eric BARRUET, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M François LAURENT, M Médéric PARROT, M Jean-Pierre WRZOCHOL, Mme Marie-Claire VERCRUYSSE, Mme Odile CORDIER, Mme Nicole DIMINO, Mme Michelle CHAMBRELENT.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es) :

- Mme Nadège ROELENS ayant donné procuration à Mme Marie-Claire VERCRUYSSE
- Mme Christine NEIVA-TORRES ayant donné procuration à Mme Odile CORDIER.
- Mme Isabelle FORTE ayant donné procuration à M Michel COLLETTE.
- M Bruno PUIS ayant donné procuration à M Médéric PARROT.

A été nommé (e) secrétaire : M François LAURENT.

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du procès-verbal du 14 janvier 2019.
- Dates et création d'emplois d'été.
- SEZEO : transfert de compétence éclairage public.
- Changement d'adresse du RPI et adoption des statuts avec cette modification.
- Demande de subventions DETR et Fédération Française de Football. Informations diverses :
- Chats errants.
- Déjections canines.
- Prochain bureau élargi.

APPROBATION DU P V DU 14 JANVIER 2019

Le compte rendu de la séance du 14 janvier 2019 est adopté à la majorité.

Vote pour : 13. Vote contre : 2.

DATES ET CREATION D'EMPLOIS D'ETE (délibération 01-25/02/19)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que tous les ans des jeunes sont recrutés pendant les congés du personnel technique, il propose des emplois contractuels de deux jeunes de la commune :

- Un du 29/07/2019 au 16/08/2019.
- Et un autre du 19/08/2019 au 31/08/2019.

Ils seront rémunérés à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.

Vote pour : 13. Abstention : 2.

SEZEO : TRANSFERT DE COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC (délibération n°2-25/02/19)

Monsieur Denis MESSIO rappelle que le transfert a été donné il y a trois ans pour la basse tension, une compétence optionnelle est aujourd'hui possible pour l'éclairage public. Les membres du conseil municipal ont déjà délibéré sur l'intention d'adhésion à cette option, aujourd'hui il s'agit de confirmer ce transfert de compétence (maintenance et travaux) au SEZEO.

Des travaux de mise en conformité des armoires sont nécessaires, le coût est estimé à 2 067.15 €, le SEZEO en prendrait 50% à sa charge.

La commune dispose de 290 points lumineux , le montant de la redevance sera de 9 084 € H.T/an.

Vote pour: 15.

CHANGEMENT D'ADRESSE DU SYNDICAT DU RPI (délibération n°03-25/02/19)

Les statuts du syndicat de RPI Saint-Martin-Longueau/Bazicourt précisent que le siège du syndicat se trouve à la mairie de Saint-Martin-Longueau (ils ne précisent pas d'adresse particulière).

Le service de contrôle de légalité de la Préfecture souhaite tout de même une délibération des membres du conseil municipal précisant la nouvelle adresse et la modification des statuts en y incluant celle-ci.

Vote pour: 15.

REMPLACEMENT D'UN TRACTEUR ET DEMANDE DE SUBVENTION (délibération n°04-25/02/19)

Monsieur le Maire a demandé 3 devis pour le remplacement de la tondeuse KUBOTA, le plus intéressant est l'établissement Lefevre à Chevrières pour un ISEKI pour un montant de 36 720 € TTC montant tenant compte d'une reprise du KUBOTA pour 2 500 €.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès de Monsieur Olivier PACCAUD, sénateur des Hauts de France.

Vote pour : 13. Abstention : 2.

DETR POUR JEUX D'ENFANTS (délibération n°05-25/02/19)

Un tourniquet est en mauvais état sur l'espace de jeux enfants, Monsieur le Maire propose son remplacement ainsi que l'achat d'un jeu supplémentaire. La commission d'environnement émettra un avis sur les propositions des modèles.

Le coût approximatif des ces acquisitions serait de : 21 764 € TTC.

Une subvention au titre de la DETR est possible, aussi Monsieur le Maire demande d'engager cette somme au budget primitif et l'autorisation de déposer un dossier auprès des services de l'Etat au titre de la DETR.

Vote pour : 15.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (délibération n°06-25/02/19)

Les vestiaires étant trop limités en terme de superficie pour accueillir des plateaux jeunes, le club de football a demandé la possibilité d'avoir deux modules « algécos » à proximité. Le coût serait d'environ 7 750 € avec une possibilité de subvention auprès de la Fédération Française de Football de l'ordre de 30%.

Monsieur le Maire demande de s'engager à inscrire la somme au budget primitif et l'autorisation de déposer auprès de la F.F.F une demande de subvention.

Vote pour : 13. Abstention : 2.

INFORMATIONS DIVERSES

Rû de la fontaine froide : Monsieur MESSIO avise qu'il est nécessaire de creuser un fossé de la salle des loisirs vers le rû car le réseau arrive plus bas que le rû et qu'un entretien permanent est nécessaire (coût de 4 850 €). Un rendez-vous a été pris vendredi prochain avec des personnes compétentes dont l'ingénieur des Marais. Il rappelle que le syndicat des marais

de Sacy n'existe plus et que c'est désormais le SMOA (Syndica Mixte Oise Aronde) qui gère ces affaires.

Chats errants: Monsieur le Maire rappelle qu'un article est paru dans le sml concernant la divagation des chats errants.

Il a été saisi d'une demande d'intervention par une habitante de la commune qui a signalé que de nombreux chats errants se trouvaient à côté de chez elle, elle s'inquiète pour la suite étant donné qu'ils se reproduisent et envahissent les terrains.

La seule action possible est une campagne de stérilisation, il s'agit de capturer les animaux (il faut déjà pouvoir le faire étant donné qu'ils sont pour la plupart sauvages), et de les amener chez un vétérinaire. Coût/mâle : 60 € coût/femelle : 120 €. Cette action semble tout de même difficile à mettre en application et va générer des coûts relativement onéreux pour la commune sans une réelle efficacité.

Monsieur le Maire va se renseigner auprès de « 30 millions d'amis ».

Déjections canines: Plusieurs personnes de la commune se plaignent des déjections canines sur le domaine public. Monsieur le Maire s'engage à faire un rappel dans le sml mais il est difficile de sensibiliser certains propriétaires à respecter le domaine public.

Prochain bureau élargi: Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le prochain bureau élargi aura lieu le 18 mars prochain qui abordera principalement la préparation du budget 2019.

ZAC Nord: Monsieur le Maire signale qu'une réunion a eu lieu le 19 février dernier, des modifications du PLU seront nécessaires pour les communes de Saint-Martin-Longueau et Bazicourt. Une réunion publique sera organisée par la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte le 28 mai prochain.

Recensement de la population :

1 439 personnes ont répondu au recensement, les habitants de 15 logements n'ont pas répondu au questionnaire et environ 30 personnes ont été comptées à part, soit 1 509 personnes, 28 logements ont été considérés vacants.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h05.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSE	Nadège ROELENS
			Procuration	Excusée, procuration à M- Claire VERCRUYSSE

François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
	Procuration	Procuration		Excusée, procuration à Michel COLLETTE
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZOCHOL	Christine NEIVA TORRES
		Excusé, procuration à Médéric PARROT		Excusée procuration à Odile CORDIER